

Conseil communal de Lausanne

Initiative : interpellation urgente
Titre : Conséquence de la fermeture du chemin de Bellevue
Initiant-e(-s) : Henri Klunge et consorts

Le chemin de Bellevue va être fermé dès le 13 juin pour 18 mois afin de permettre la rénovation du réservoir d'eau potable de Montalègre.
Cette fermeture aura de grands impacts pour les riverains, mais aussi pour la circulation en ville de Lausanne. Qu'est-il prévu ?

Le haut du chemin de Bellevue (entre le plateau de Béthusy et l'avenue Charles Secrétan) va être fermé dès le 13 juin pour 18 mois afin de permettre la rénovation du réservoir de Montalègre qui se trouve dès deux côtés du chemin.
Ces travaux sont nécessaires pour assurer la fourniture d'une eau de qualité, ce réservoir ayant été construit en 1901 et agrandi en 1958.
Cette fermeture aura de nombreuses conséquences telles que :

- Quiconque veut aller dans la partie Est voir Sud-Est de la ville devra passer par la place de l'Ours (déjà congestionnée, car c'est le seul point d'entrée pour les personnes venant du Nord-Est) ou le très dangereux chemin du Levant qui pourrait vite voir sa fréquentation augmentée ce qui, au vu de la visibilité dans ce chemin, le rendra infréquentable à pied.
- L'avenue Charles Secrétan risque d'être plus utilisée, elle aussi, mais le croisement des voitures est pratiquement impossible sur le tronçon allant de l'avenue de Béthusy au chemin de Bellevue.
- Toutes les personnes habitant ou venant de l'avenue de Jaman, des hauts du chemin du Levant et de Bellevue devront faire un tour en passant par Béthusy – Muveran – Victor-Ruffy pour revenir sur Béthusy s'ils doivent descendre en ville, le feu ne permettant que de tourner à droite depuis environ 3 ans (une question orale avait d'ailleurs déjà été posée à ce sujet par l'interpellateur).

Nos questions ont donc pour objectif de nous assurer que la circulation et la sécurité de tout un chacun soient assurées durant la durée des travaux.

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

Les travaux pourraient-ils être fractionnés pour être menés uniquement durant les périodes ayant moins de circulation ?

Des comptages de véhicules par jour ont-ils été fait sur ces tronçons ?

Quel impacte auront ces travaux sur la circulation et quel est le plan de mobilité prévu par la Municipalité pour assurer la fluidité du trafic et la sécurité des utilisateurs durant les travaux ?

Le « tourner à gauche » depuis l'avenue de Béthusy vers l'avenue Charles Secrétan sera-t-il maintenu durant toute la durée des travaux ?

Conseil communal de Lausanne

Lausanne, le 7 juin 2022

M. Henri KLUNGE



Signataire(s) :

Mme Eliane AUBERT



Mme Coralie DUMOULIN

Mme Denise GEMESIO

M. Olivier MARMY

Mme Anouck SAUGY

Mme Diane WILD

Jacques PERNET — 



Françoise Pison



Paulette Blanc

